

Conseil municipal : Olivier Boixière passe le mandat au crible

● Les comptes administratifs ont été validés (abstention des trois élus de l'opposition) jeudi, au cours du premier conseil municipal de l'année et dernier de la mandature. Pour l'exercice 2019, les résultats de l'exercice dégagent un excédent en fonctionnement de 149 945,36 € et en investissement de 149 078,42 €. Compte tenu des reports de résultats de l'exercice 2018, les résultats cumulés dégagent un excédent dans la section fonctionnement de 172 723,10 € et 265 451,33 € pour la section investissement. À noter pour cette section, un reste à réaliser en dépenses de 311 646,54 € (opérations d'équipements) et en recettes de 31 395 € (subventions) à percevoir.

« On n'a rien fait »

L'opposition, par la voix d'Olivier Boixière, a exposé les arguments de son abstention. « C'est un mandat perdu pour Saint-Hélen. En 6 ans, il y a eu des petites opérations, mais

aucun projet structurant. Rien n'a été fait. Au début de ce mandat, il y a eu la fin des travaux sur la rue du Chêne-des-Forts, et pour la fin du mandat, le projet de réhabilitation du cimetière dont la réalisation se fera sur le prochain mandat ; mais entre les deux, c'est le vide sidéral. On n'a rien fait, je suis très déçu. Les chiffres et la gestion sont bons, il n'y a rien à dire. Mais, les excédents en investissement sont là parce qu'on n'a rien fait ».

Ce à quoi Pascal Perrin a répondu : « Nous avons respecté ce qu'on avait indiqué sur notre profession de foi. Il y a eu des réalisations qui ont été effectuées et qui ne sont peut-être pas des projets tape à l'œil. La nouvelle équipe municipale trouvera des bâtiments entretenus. Le dossier du cimetière, pour diverses raisons, a pris du retard ». En vue de la préparation des élections municipales, Pascal Perrin a proposé que chaque liste désigne sept personnes pour le dépouillement (pas d'élus, ni conjoints).